



## Nouvelle méthode de mesure MF 106 - Inspection visuelle des dégradations des «Matériaux Bitumineux Coulés à Froid» (MBCF)

Récemment, le CRR a élaboré une nouvelle méthode de mesure alternative MF 106 pour l'évaluation visuelle des chaussées après traitement au MBCF. Cette méthode de mesure a été spécialement développée à la demande et avec le soutien du secteur afin d'évaluer de manière incontestable les dégradations d'un ouvrage en MBCF au moment de la réception. La méthode a été mise au point dans le cadre d'une recherche CRR sur les chantiers de MBCF. A cet égard, plusieurs chantiers de MBCF ont été suivis dans le temps par le CRR depuis 2016 et ont fait l'objet d'une inspection visuelle annuelle.

Cette nouvelle méthode CRR MF 106 représente une amélioration par rapport à la norme européenne NBN EN 12274-8: Matériaux bitumineux coulés à froid - Méthodes d'essai - Partie 8: Évaluation visuelle des défauts (Bureau de Normalisation [NBN], 2005) utilisée lors de l'évaluation des essais de type dans le cadre de l'obtention d'un certificat CE conformément à la norme de produit harmonisée EN 12273. La recherche menée par le CRR a montré que, dans le contexte d'une réception d'une zone de chantier avec un MBCF, cette méthode qualitative selon la NBN-EN-12274-8 (NBN, 2005) était très complexe et donnait lieu à des résultats présentant une dispersion importante, même entre différents opérateurs bien formés.

Les améliorations par rapport à la méthode d'inspection selon la norme NBN EN 12274-8 (NBN, 2005) se situent au niveau:

- de la clarification des définitions des dégradations;
- d'une évaluation séparée de chaque type de dégradation;
- de la répartition de la section à inspecter en sous-sections gérables, afin de faciliter l'estimation de la zone endommagée;
- de l'attribution d'un niveau de sévérité pour les dégradations les plus courantes (plumage, ressuage et pelade).

Cette méthode guide le lecteur tout au long de la procédure d'évaluation visuelle à effectuer. Grâce à des définitions et des illustrations claires et améliorées, les différents types de dégradation, courants et moins courants, sont expliqués de manière à pouvoir être évalués individuellement. Un niveau de sévérité est également attribué aux dégradations les plus courantes, car il peut y avoir une évolution dans le temps. L'approche concrète de l'inspection est ensuite examinée. La méthode décrit comment sélectionner la section à inspecter et comment la diviser en sous-sections gérables pour faciliter l'estimation de la dégradation. Dans une dernière partie, la méthode décrit comment, sur la base des résultats de l'inspection visuelle effectuée, deux paramètres d'évaluation sont calculés pour chaque dégradation, indiquant quelle partie de la surface du MBCF est affectée par une dégradation précise et à quel niveau de sévérité global elle correspond.

On a ainsi une bonne idée, exprimée en chiffres, de l'état des dégradations de la section de 100 m en MBCF à inspecter, et ce au moment de l'inspection visuelle.

Étant donné que pour les dégradations les plus courantes (plumage, ressuage et pelade), un niveau de sévérité global pondéré est calculé au moment de l'inspection visuelle, l'évolution de ces dégradations peut également être suivie au fil du temps. Cela permet de fixer diverses exigences dans les cahiers des charges types pour ces dégradations en fonction des différentes périodes de garantie minimales imposées dans les trois cahiers des charges types des trois Régions (p. ex. 1 ou 3 ans), les exigences de réception modifiées pouvant alors remplacer ces exigences dans les différents cahiers des charges types conformément à la NBN EN 12274-8.

Cette méthode de mesure, que vous retrouvez sur le site web du CRR, a été rédigée en français et en néerlandais.



**Bart Beaumesnil**

**E** [b.beaumesnil@brrc.be](mailto:b.beaumesnil@brrc.be)

**T** +32 2 766 03 96



**Ben Duerinckx**

**E** [b.duerinckx@brrc.be](mailto:b.duerinckx@brrc.be)

**T** +32 2 766 03 75